

MAGAZINE  
DES ADHÉRENTS  
MGEN DU RHÔNE

mgen<sup>★</sup>

69

MAI 2017 / N° 38

*L'avenir solidaire*

**MGEN, 70 ANS**

**et toujours  
le regard porté  
vers l'avenir**

MGEN EST MEMBRE  
DU GROUPE ISTYA,  
PREMIÈRE UNION  
MUTUALISTE DE FRANCE

groupe  
**istya**  
mutuelles. vraiment



**CHANGEMENT D'HORAIRES  
POUR LES VACANCES D'ÉTÉ**

**Du 03/07 au 01/09/2017**

**Accueil ouvert au public de 9h à 13h  
puis uniquement sur rendez-vous jusqu'à 17h**

Pour plus de renseignements, consulter la page internet  
de la section du Rhône sur [mgen.fr](http://mgen.fr)

# Vie démocratique de notre section du Rhône

Dans notre département, 34 élus font vivre la démocratie au sein de la Mgen.

Ce sont les représentants des mutualistes car ils sont élus par eux. En effet, tous les deux ans, l'ensemble des adhérents est appelé à voter pour renouveler un tiers de leurs représentants au comité de section. Le comité de section élit ensuite son bureau et son président ou présidente.



## QUEL EST SON RÔLE ?

Il participe au débat mutualiste.

Il veille à l'application des décisions prises par les instances nationales.

Il organise les temps démocratiques départementaux : rencontres mutuelles, assemblées départementales, élections au comité de section.

Les élus du comité de section représentent la Mgen auprès d'organismes où elle siège :

- ▶ Dans les instances institutionnelles (Rectorat, DSDEN, Sécurité Sociale) : participation aux réunions de la Commission Académique d'Action Sociale au Rectorat et de la Commission Départementale d'Action Sociale à la DSDEN.
- ▶ Auprès de la Mutualité Française et de la Mutualité Fonction Publique.

## QUELLES SONT SES MISSIONS ?

En dehors des réunions du comité de section, les élus s'engagent dans les travaux de commissions afin de défendre au mieux les intérêts de tous les adhérents.

- La **Commission départementale des opérations électorales** organise les élections tous les deux ans (années paires).
- La commission **Développement et mutualisation** soutient et développe le réseau des correspondants et suit le résultat des offres et services du plan de mutualisation.
- La commission **Vie mutualiste et communication** propose des articles pour le bulletin départemental et établit une stratégie de communication.
- La commission **Prestations spécifiques** examine les dossiers de demandes en solidarité : aides exceptionnelles, prêts d'honneur, avances spéciales.

- La commission **Prévention santé** impulse et organise des actions locales de prévention :

Actions en lien avec le milieu scolaire et la communauté professionnelle et éducative (diagnos-forme et diagnos-santé auprès des élèves, formations « voix de l'enseignant » et « gestes et postures » auprès des enseignants dans le cadre des réseaux PAS).

Actions en partenariat avec la Mutualité : forums ateliers « Bien vivre sa grossesse », « Vivez votre retraite en forme »

Par ailleurs, c'est parmi les membres du comité de section que sont élus nos délégués à l'Assemblée générale annuelle. Leur mandat les conduit à discuter, valider ou infléchir les orientations proposées au niveau national.

Ils sont donc les représentants de l'expression et de la gouvernance démocratique au sein de la Mgen.

En 2018, vous serez invités à voter pour renouveler un tiers du comité de section. Participer à ce vote est une implication dans la vie de votre mutuelle en ne la considérant pas uniquement comme une simple caisse de remboursements mais comme un indispensable vecteur de cohésion sociale.

Et vous-même, avez-vous pensé à prendre une part plus active à la vie et aux décisions de votre mutuelle ? Un appel à candidature aura lieu fin 2017.

Qui d'autre que vous peut mieux exprimer les préoccupations de nos adhérents ? Alors, n'hésitez pas à vous porter candidat.

## Jacqueline Allinieu nous a quittés

Notre collègue et amie Jacqueline Allinieu est décédée il y a quelques mois.

Jacqueline avait été membre de notre comité de section pendant plus de trente ans. Elle s'était engagée très jeune dans l'action mutualiste. Mère de trois jeunes enfants, elle n'a pas hésité à participer fidèlement à nos réunions et nos actions. Elle a exercé, durant toutes ces années, différentes responsabilités au sein du bureau : secrétaire puis vice-présidente.

Elle avait quitté le comité de section en 2012 : elle ne pouvait se représenter aux élections, atteinte par la limite d'âge de soixante-cinq ans. Néanmoins, elle honorerait toujours de sa présence différentes manifestations organisées par nos élus.

Tous les militants, anciens ou actuels, saluent son action. Elle laissera le souvenir d'une militante dynamique, engagée, fidèle à nos valeurs de solidarité et de laïcité.

Un très grand merci Jacqueline.



## Vie départementale ..... 2

- Vie démocratique de notre section

## Établissements MGEN ..... 4

- Les dernières nouvelles des centres médicaux Mgen de Lyon
- MGEN : déjà 70 ans et toujours si jeune

## Pages régionales ..... 5-8

- Projets habitat, conseils généraux de vigilance
- Mutuelles santé ou complémentaires santé, comment s'y retrouver
- MGEN lance Vocal'iz et Filgood

## Zoom associations ..... 9

- JAMALV : Jusqu'à la Mort, Accompagner La Vie
- Cartooning for Peace

## Prévention ..... 10-11

- Prévention et dépistage des cancers du sein

## Offre MGEN ..... 12

- ÔJl par MGEN



Les présidents Mgen Rhône-Alpes, de gauche à droite :  
 • Jean Claude Péron (Ain) • Philippe Lixi (Ardèche) • Jean-Marie Bouget (Isère) • Christiane Szczepanik (Rhône)  
 • Frédéric Vergès (Drôme) • Yves Garnier (Loire) • Alain Bats (Haute-Savoie) • Jean Louis Tarditi (Savoie).

Le 8 décembre 1946, en assemblée générale, les délégués du Syndicat national des instituteurs (SNI), de la Fédération de l'Éducation nationale (FEN), et de sociétés de secours mutuel décidèrent la création de la Mutuelle générale de l'Éducation nationale (MGEN) et appelèrent les sociétés mutualistes à fusionner en son sein.

Nous venons donc de fêter nos 70 ans.

Il s'agissait alors de gérer la Sécurité sociale du personnel de l'Éducation nationale et de verser quelques prestations mutualistes : le handicap est prévu dès le départ, la caution des emprunts immobiliers a suivi.

Depuis la Mgen n'a cessé d'évoluer et d'innover afin de répondre aux besoins de ses adhérents.

Aujourd'hui, plusieurs enjeux sont face à nous.

Tout d'abord, le référencement. Nous ne serons pas seuls. Trois complémentaires, au plus, seront référencées. Nous avons un savoir-faire en tant que mutuelle professionnelle. À nous de savoir montrer nos différences.

Les pouvoirs publics nous confondent avec les autres acteurs de la complémentaire santé, et l'opinion publique ne fait pas toujours la différence entre mutuelles et assureurs.

C'est le bon moment de repartir à la conquête de l'opinion. Notre société est en quête de sens, et on voit se développer l'économie du don, du partage, l'économie collaborative. Toutes ces formes qui ne sont pas tout à fait nous, tout en étant proches, montrent que les ressorts du mutualisme sont profondément modernes et d'avenir.

Voulons-nous être des commentateurs, des spectateurs ou des acteurs de ces mutations ?

Nous avons fait le choix d'être acteur et de moderniser ce qui fait notre singularité : notre modèle d'entreprendre, notre modèle participatif, notre volonté d'innover socialement. Il s'agit de penser des liens nouveaux entre l'individu et le collectif, prendre en marche le train du numérique sans renoncer à la relation humaine.

Un bon exemple est le site collaboratif de la Mutualité française « Place de la santé », lancé en décembre par notre président Thierry Beaudet. Il s'agit de placer la santé au cœur des élections, présidentielles et législatives, en décryptant les programmes et en invitant chacun à apporter son regard et ses propositions sur la protection sociale et notre système de santé. Nous vous invitons à contribuer.

C'est aussi nos nouveaux services du « mieux vivre » : MMMieux, site de prévention ouvert au grand public ; Izigloo, site innovant d'aide à la gestion de son habitat ; Vocal'iz, application pour apprendre à mieux utiliser sa voix ; Filgood-santé, site de promotion et l'éducation à la santé pour les établissements du second degré ; « la fabrique inter'active », pour conjuguer le collaboratif à son rythme.

Nous voulons agir pour que les transformations auxquelles nous assistons se fassent dans le sens du progrès pour tous et pas uniquement pour quelques-uns. Il nous faut inventer de nouveaux dispositifs et les modèles économiques qui vont avec. C'est un beau défi.

## LES PRÉSIDENTS DES SECTIONS MGEN DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

### Votre section départementale

Reflet statistique de la fréquentation à l'accueil.  
 (Année glissante de mars 2016 à février 2017)

Heures	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h/10h		Fermé			
10h/11h					
11h/12h					
12h/13h					
13h/14h					
14h/15h					
15h/16h					
16h/17h					
17h/17h30					

Fréquentation faible (vert)    Fréquentation moyenne (jaune)    Fréquentation forte (violet)

**PRÉFÉREZ LES CRÉNEAUX HORAIRES OÙ LA FRÉQUENTATION EST LA PLUS FAIBLE !**

QUALITÉ DE SERVICE MGEN



### BULLETIN DE LA SECTION DU RHÔNE

Mgen section du Rhône - 48 av. Jean Mermoz 69008 Lyon  
 Adresse postale : Mgen - BP 5062 - 69601 Villeurbanne  
 Tél. : 3676 • Fax : 04 72 36 67 68  
 Internet : <http://www.mgen.fr>

### Ont participé à la rédaction de ce bulletin :

J-P. Albertas, Ph. Cordel, G. Fardel, S. Marchand-Maillet, F. Piret,

M. Puygranier, Y. Sempietro, M. Chaux, S. Bonnet, M. Chatard, Ch. Nota et toute la commission de la presse.

**Directrice de la Publication :** Christiane Szczepanik

**Routage :** atelier protégé LMDES

**Conception/Impression :** Kallistene Conseil - Imprimé sur papier Eco certifié

PEFC 100 % - ISSN 1278-0596

# Les dernières nouvelles des centres médicaux MGEN de Lyon



## ELARGISSEMENT DE L'OFFRE EN GYNÉCOLOGIE

L'équipe médicale du Centre MGEN de Lyon compte aujourd'hui 5 gynécologues, proposant pour certains exclusivement du suivi médical et pour d'autres des consultations de suivis de grossesses. Depuis 2016, une nouvelle activité d'échographie fœtale complète notre offre. Un nouvel échographe nous permet de recruter un nouveau praticien qui viendra renforcer l'axe « santé de la femme » de notre projet médical.

Rappel : 2 médecins généralistes avec DU gynécologie complètent cette offre.

## SANTÉ PUBLIQUE ET PRÉVENTION PRIMAIRE

Les Centres Médicaux MGEN de Lyon s'attachent à donner du sens à leur activité en proposant également des actions de santé publique pour agir en amont du soin.

► Le 8 mars 2017 au matin, un stand d'information et de sensibilisation au dépistage du Cancer colorectal a été tenu au sein de l'espace d'accueil. Cette sensibilisation a été proposée par l'ADEMAS 69 (Association pour le dépistage des cancers dans le Rhône) et intervient dans le cadre de la campagne de l'INCA « Mars Bleu ». 35 patients et personnels ont bénéficié d'un échange avec les intervenantes et ont été incités à réaliser le test de dépistage grâce à l'impression sur place de l'invitation spécifique.

► Le 15 mars 2017, en partenariat avec la section départementale MGEN du Rhône, 22 audiogrammes ont été réalisés au sein du CMD. En effet, dans le cadre de la Journée Nationale de l'Audition, un audioprothésiste du 8<sup>e</sup> arrondissement, membre du réseau Audistya, a proposé de réaliser des dépistages auditifs gratuits en faveur des

adhérents MGEN. 5 d'entre eux ont d'ailleurs été orientés vers un ORL et 3 ont pu avoir un rendez-vous fixé dans le mois à venir avec un médecin du Centre.

## ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT

Parce que le Centre Médical et Dentaire veut pouvoir apporter toujours plus de qualité dans l'accompagnement de ses patients atteints de maladies chroniques (diabète de type 2, risques cardio vasculaires, difficultés respiratoires, troubles cognitifs...), il s'est engagé à s'inscrire dans un programme d'éducation thérapeutique. C'est ainsi qu'à partir du mois de mai 2017, une infirmière du Centre formée spécifiquement pourra proposer des suivis personnalisés afin d'aider les patients à acquérir ou maintenir des compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec leur maladie. C'est sous délégation des médecins généralistes et après qu'ils ont eux-mêmes identifié les patients à prendre en charge, que l'Infirmière recevra les patients individuellement afin d'établir avec eux, un programme d'éducation thérapeutique personnalisé.

## MGEN: déjà 70 ans et toujours si jeune...

La date anniversaire du 8 décembre 2016 a marqué les 70 ans de la Mgen, fondée en 1946, s'inscrivant ainsi dans l'historique du programme du Conseil National de la Résistance avec notamment la création de la Sécurité sociale.

Se retourner sur son passé, la Mgen le peut et le doit. Mais elle doit également s'engager avec force et vigueur dans son devenir en regard du contexte social, économique, politique qui exige évolutions et innovations. Parce que son devenir c'est le nôtre, c'est le vôtre, à nous tous, mutualistes, militants, élus en cours de mandat et élus futurs prêts à s'engager aux prochaines élections des

Sections départementales en 2018. Parce que nous portons les mêmes valeurs solidaires, mutualistes, humanistes, militantes, nous apportons nos convictions.

Souhaiter bon anniversaire à la Mgen, c'est se souhaiter un bon anniversaire, vous souhaiter un bon anniversaire!

À l'heure où nous rédigeons cet article, nous ne pouvons vous faire de retour sur l'action que la section du Rhône a mise en place le 7 avril au parc Chabrière à Oullins. Nous pouvons toutefois vous garantir que nous avons voulu cet événement tourné vers le sport-santé, à l'heure où la prescription du "sport sur ordonnance" fait

son apparition et ce, dans un objectif de prévention active par l'activité physique. Au programme: Speedbadminton, Urban Golf, Pêche à la mouche, marche nordique et Tai chi chuan...

### 70 ANS... ET PLUS...

Thierry Beudet, Président de la Mgen a contribué au lancement de cet anniversaire. Rappelons ses propos d'optimisme inaltérable face à l'avenir, parce que la première des raisons provient de: « *nos adhérents... (...) transmettent et contribuent pleinement au monde de demain. C'est avec eux que nous allons construire le futur de la mutuelle.* » (In Valeurs mutualistes, n° 305, janvier 2017, cahier spécial).



# Conseils généraux de vigilance

## L'ASSURANCE DE PRÊT

L'assurance d'un prêt immobilier n'est pas obligatoire, mais l'organisme prêteur peut l'exiger, en particulier en ce qui concerne les risques liés au décès et à l'invalidité.

## Des lois qui protègent l'emprunteur

### La loi Lagarde

Les banques doivent accepter l'assurance choisie par l'emprunteur à garanties égales. Obligatoire, la fiche standardisée d'information (FSI) émise par le prêteur rend transparentes les garanties qu'il demande.

### La loi Sapin

À partir du 1<sup>er</sup> mars 2017, les nouveaux contrats d'assurance de prêts pourront être résiliés annuellement.

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, les anciens contrats d'assurance de prêt pourront être résiliés annuellement.

## Le questionnaire de santé

### Règle générale

L'assureur demande de compléter un questionnaire médical pour les contrats couvrant le risque santé. Ce questionnaire doit être rempli en toute bonne foi.

Toute omission ou fausse déclaration peut avoir pour conséquence la déchéance des garanties, voire la nullité du contrat en cas de mauvaise foi.

### Personnes présentant des « risques aggravés »

La convention AERAS vous concerne plus particulièrement si votre état de santé ne vous permet pas d'obtenir une couverture d'assurance aux conditions standard du contrat (c'est-à-dire sans majoration de tarif ou exclusion de garanties).

<http://www.aeras-infos.fr>

**À NOTER :** pour les personnes guéries d'un cancer dont le traitement est terminé, sans rechute, depuis 10 ans au moins (ou 5 ans s'il avait été diagnostiqué avant ses 18 ans). Vous n'avez pas à le signaler à l'assureur, qui ne doit pas vous appliquer de surprime ni vous exclure de la garantie.

## LES GARANTIES BANCAIRES

Pour se protéger contre les risques d'impayés, les banques prennent des garanties. Les principales : l'**hypothèque**,

le **privilège de prêteur de deniers et la caution donnée par une société spécialisée**. Toutes ces garanties ont un coût qui, une fois connu, permet de chiffrer le prix total de votre emprunt immobilier.

Le prix des garanties, quelles qu'elles soient, n'est jamais négociable.

Si le crédit est garanti par une hypothèque ou un privilège de prêteur de deniers, le contrat de prêt est obligatoirement passé devant notaire. Vous payez les émoluments de cet officier ministériel, les droits d'enregistrement et le salaire du conservateur des hypothèques. Comptez, de façon très générale, 2 % du capital emprunté, sachant que le privilège est un peu moins cher que l'hypothèque.

**Avec une caution**, vous ne payez pas de frais d'enregistrement d'acte notarié.

Vous ne payez pas non plus de frais de mainlevée en cas de remboursement anticipé (contrairement à l'hypothèque).

Il existe deux types de cautionnement

### ■ Le cautionnement simple

Le créancier engage d'abord des poursuites contre l'emprunteur avant de s'adresser à la personne qui se porte caution.

### ■ Le cautionnement solidaire

La personne qui se porte caution est engagée à payer la dette du débiteur dès le premier incident de paiement. **Ce type de caution est généralement privilégié par les établissements bancaires.**

## LES FRAIS BANCAIRES ANNEXES

### Les frais de dossier

Ils ne sont pas toujours appliqués. C'est notamment le cas :

- Des prêts à taux 0 comme le PTZ Plus
- Lors d'offres promotionnelles proposées par les banques.

Il peut être tentant de négocier ces frais de dossiers en sachant qu'il est souvent plus avantageux de payer des frais de dossiers et d'avoir un taux intéressant plutôt que de bénéficier d'une réduction des frais de dossiers avec un taux d'intérêt plus élevé.

### L'indemnité de remboursement anticipé

(articles L313-47 et suivants et R313-25 du Code de la consommation)

Pour être applicable, elle doit être expres-



sément prévue au contrat. Une indication de leur mode de calcul dans les conditions générales ou particulières ne suffit pas, selon une jurisprudence de la Cour de cassation (*Chambre civile 1, 24/04/2013, 12-19070*).

Ces pénalités sont très réglementées et négociables, selon les situations avant la signature du prêt ou au moment de son remboursement.

## VIGILANCE

### Vente liée

Le Code monétaire et financier français (*article L 312-1-2*) l'interdit.

Si votre banquier lie les conditions de votre prêt à la souscription d'autres contrats (assurance de prêt, assurance habitations, assurance vie, etc.), vous devez prévenir la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) afin que la banque soit sanctionnée.

Avant une étude personnalisée sans engagement pour votre assurance et caution MGEN



Lien rapide vers :  
<https://www.mgen.fr/particuliers/concretisez-vos-projets-immobiliers/>

## Liens utiles

Compléments et textes de références

- <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1671>
- Éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ)
- Institut national de la consommation (INC) : <http://www.conso.net/>
- <http://www.economie.gouv.fr/>

# Mutuelles santé ou complémentaires santé ?

## Comment s'y retrouver ?



Toutes les complémentaires santé ne sont pas des mutuelles. Dans les médias, le terme « mutuelle » est souvent utilisé comme synonyme de l'expression « complémentaire santé ». Pourtant les différences sont importantes entre les « complémentaires santé » que sont les assurances, les institutions de prévoyance et les mutuelles.

### LES SOCIÉTÉS D'ASSURANCE

Ce sont des structures à **but lucratif** régies par le **Code des Assurances**. Leur objectif est de réaliser des profits et de distribuer des dividendes aux actionnaires qui les contrôlent. Elles recherchent donc avant tout la rentabilité. Quelques exemples : Axa, Groupama, Generali, GMF, AGF...

La prime d'assurance des clients/assurés est calculée à partir de probabilités de risques. Si un jeune, en bonne santé, peut se voir proposer des tarifs, très attractifs, l'avancée en âge et/ou la maladie grave modifient radicalement la situation en termes de prime.

### LES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE

Ce sont des organismes à **but non lucratif**, relevant du Code de la Sécurité Sociale. Adossées à des organismes de retraite complémentaire, elles sont positionnées sur les domaines de la **santé et de la prévoyance collective des entreprises**.

Quelques exemples : AG2R, Malakoff-Médéric, ARPEGE, PRO-BTP...

Les institutions de prévoyance sont administrées de façon paritaire, par des membres adhérents [les employeurs via des représentants patronaux (MEDEF, CGPME...)] et des membres participants [les salariés via des représentants syndicaux (CGT, CFDT, FO...)].

Les institutions de prévoyance proposent aux entreprises, pour leurs salariés, des garanties contre les risques de la vie : maladie, incapacité de travail et invalidité, dépendance, décès. Elles mettent également en œuvre de l'action sociale. On en dénombre environ 47 inscrites au CTIP (Centre Technique des Institutions de Prévoyance).

### LES MUTUELLES

Les mutuelles sont des groupements de personnes, de droit privé, à **but non lucratif**. Elles sont régies par le **Code de la Mutualité** et font partie de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).

**Les mutuelles n'ont pas d'actionnaires !** Ce sont des sociétés de personnes et non de capitaux. Leurs excédents sont utilisés au profit des adhérents. Les principales décisions des mutuelles sont prises par les adhérents, lors de l'assemblée générale. Votre adhésion vous donne en effet le droit de participer à la vie de votre mutuelle et à son fonctionnement.

Ce sont les cotisations qui, sur le principe de la solidarité entre les personnes, les métiers, les générations, permettent d'apporter des réponses prestataires en santé, prévoyance, action sociale.

**Les mutuelles combattent l'exclusion et la discrimination.** Elles ne sélectionnent pas leurs adhérents. Une mutuelle n'exclut jamais un adhérent sous prétexte de son âge, de l'évolution de son état de santé ou de son niveau de revenu. Tout adhérent est assuré d'une égalité de traitement et peut compter, tout au long de sa vie, sur une bonne couverture santé.

**Maintenir une action sociale.** Les mutuelles consacrent 100 millions d'euros chaque année pour permettre aux personnes en difficulté de continuer à se soigner.

Quelques exemples : MGEN, MGEFI, MNT, Harmonie Mutuelle, Via Santé, MUTAMI,...

MGEN adhère à la Mutualité française, premier mouvement social français qui regroupe 95 % des vraies mutuelles et rassemble plus d'un Français sur deux.

Les mutuelles font vivre des valeurs de solidarité, de démocratie et de transparence. La mission d'une mutuelle est simple : garantir à tous l'accès à des soins de qualité.



### En chiffres...

- ▶ La Mutualité Française rassemble 426 mutuelles santé.
- ▶ Elle protège 38 millions de personnes.
- ▶ Elle gère 2500 Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes.

# Une mutuelle qu'est-ce que c'est ?

## LE CŒUR DE MÉTIER D'UNE MUTUELLE, C'EST LA SANTÉ !

Une mutuelle vous protège, vous et votre famille

Une mutuelle prend en charge vos dépenses de santé

**55 %**  
des soins courants\* sont remboursés par la **Sécurité sociale**



**45 %**  
des soins courants\* ne sont pas remboursés par la Sécurité sociale mais peuvent être pris en charge par **une mutuelle\*\***



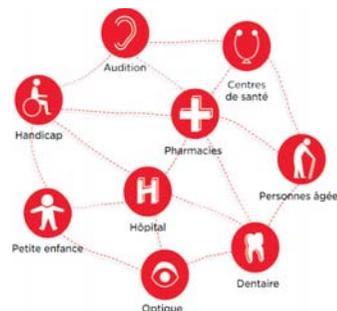
\* Médecin, médicaments analyses...

\*\* Dans le cadre du parcours de soins, hors participation forfaitaire et sous conditions pour les dépassements d'honoraires

Une mutuelle vous informe en amont de la maladie



Une mutuelle met à votre disposition des services de qualité



## LA MISSION D'UNE MUTUELLE EST SIMPLE : GARANTIR À TOUS L'ACCÈS À DES SOINS DE QUALITÉ

Un objectif : diminuer vos restes à charge



**Limiter les dépassements d'honoraires**

Dans les réseaux de soins conventionnés par les mutuelles, le coût d'une paire de lunettes est en moyenne 30 % moins cher.



**Généraliser le tiers payant**

Les mutuelles ont inventé le tiers payant dans les pharmacies pour vous éviter de faire l'avance des frais de santé.

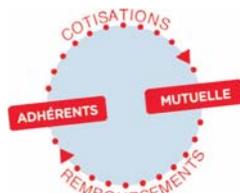


**Maintenir une action sociale**

Les mutuelles consacrent 100 millions d'euros chaque année pour permettre aux personnes en difficulté de continuer à se soigner.

## SOLIDARITÉ, DÉMOCRATIE ET TRANSPARENCE

Entre une mutuelle et une assurance, il y a des différences



**Les mutuelles n'ont pas d'actionnaires !**

Leurs excédents sont utilisés au profit des adhérents qui participent aux prises de décisions lors des assemblées générales.



**Nous n'avons pas attendu que ce soit à la mode pour être transparents**

Les mutuelles sont à but non-lucratif : leurs « frais de gestion » servent uniquement à la protection santé des adhérents.



**Les mutuelles agissent pour plus de solidarité**

Nous nous battons pour garantir à chacun une vraie protection sociale, reposant sur la Sécurité sociale et les mutuelles.

# MGEN lance Vocal'iz, une appli mobile pour préserver son capital vocal



Lien rapide vers  
<https://www.mmmieux.fr>

Apprendre à mieux utiliser sa voix constitue la première des solutions pour lutter contre la fatigue et l'altération de son capital vocal. C'est pour cela que le groupe MGEN, fort de son expérience en prévention santé pour les enseignants, lance Vocal'iz, une application mobile gratuite grand public (pour iOS et Android).

Développée avec la FNO (Fédération Nationale des Orthophonistes) et l'IR-CAM (Institut de recherche et coordination acoustique/musique), **Vocal'iz c'est votre coach vocal et orthophoniste à domicile!**

## AVEC VOCAL'IZ, VOUS ÊTES EN BONNE VOIX!

Tout comme un coach vocal, l'application répond à plusieurs objectifs :

- ▶ Vous accompagner dans la préservation et l'optimisation de vos performances vocales.
- ▶ Vous transmettre des conseils, des exercices et des actions de prévention.
- ▶ Vous amener à vous exercer quotidiennement pour entrer dans une démarche de progression.

## Vocal'iz un concept innovant!

C'est la première application santé grand public sur la voix. Et c'est grâce à notre expérience en prévention que MGEN a pu la créer et en faire un outil quotidien pédagogique et ludique pour protéger son capital vocal. Les articles et les exercices ont été développés en collaboration avec tous types d'experts : orthophonistes, comédiens, chanteurs, acousticiens, informaticiens ont déployé leurs talents afin de créer cet outil performant.

## Pourquoi Vocal'iz?

Reconnues comme des maladies professionnelles en Grande-Bretagne, en Finlande et en Pologne, les troubles de la voix (extinctions de voix, enrouements, laryngites, aphonies...) demeurent dans notre pays méconnus ou négligés. Pourtant, ces troubles qui affectent les femmes 4 fois plus que les hommes, touchent 1 professionnel sur 3, notamment dans les métiers où la voix est le premier outil de travail, comme ceux de l'enseignement. Pour eux, les origines de ces pathologies sont plus souvent fonctionnelles qu'infectieuses : les organes de la voix fatiguent et s'abîment quand ils sont trop ou mal sollicités.

# FilGOOD Un programme Web visant à évaluer et à promouvoir le bien-être des collégiens et lycéens

## Pourquoi FilGood®?

Le programme FilGood® est né d'une volonté collective d'aider les professionnels de l'éducation à identifier et prioriser les thématiques de santé à aborder auprès des collégiens et lycéens ainsi que d'aider ces derniers à devenir des acteurs éclairés de leur santé.

Ce programme proposé par Adosen prévention santé MGEN se veut un outil simple d'utilisation tant pour les personnels de l'éducation que pour les élèves. Ces derniers répondent, avec un code d'accès anonyme, à une série de 12 questions portant sur leur bien-être perçu et vécu autour des thématiques suivantes : l'hygiène de vie, l'estime de soi, la vie familiale, les conduites à risque ou encore le soutien social.

Ces questions permettent de leur donner une image de leur santé à un instant « T » au sens global (physique, mental et social) et de leur équilibre de vie avec les comportements qui les protègent ou ceux qui les mettent plus en danger. Les personnels accèdent de leur côté aux résultats consolidés de l'ensemble de la classe ou de l'établissement.

Sur la base de ces résultats, ils peuvent, à l'aide d'un ensemble de fiches pédagogiques disponibles sur le site Web :

- ▶ **Lancer un échange avec leurs élèves sur la santé**, les comportements à risques et les facteurs protecteurs.
- ▶ **Engager et/ou adapter leurs actions de prévention locales** pour l'année.

FilGood®, référencé sur le portail de ressources du ministère Eduscol, a aussi pour but de favoriser et de faciliter la mise en œuvre du parcours éducatif de santé (*circulaire n° 2016-008 du 28 janvier 2016*).

## Pour en savoir plus

- <http://eduscol.education.fr/cid105644/le-parcours-educatif-sante.html>
- [www.filgood-sante.fr](http://www.filgood-sante.fr)



## Comment ça fonctionne?

Chaque professionnel de l'éducation (ayant une adresse professionnelle de l'EN) peut demander auprès de l'ADOLEN la création de son compte et son rattachement à un établissement.

Par ailleurs, chaque établissement scolaire a un compte créé dont les identifiants ont été reçus sur son adresse mail officielle fin janvier 2017 (ex : ce.0690053k@ac-lyon.fr).

# JAMALV

## Jusqu'À la Mort, Accompagner La Vie

Voilà un sigle qui peut faire peur. Pour autant, il marque particulièrement l'objet de nos associations. Parce que l'on s'intéresse à la vie, et que l'on considère raisonnablement que la fin de vie est une étape à part entière, difficile, douloureuse, mais où peuvent se vivre encore beaucoup de choses importantes, être présent à la vie jusqu'à la fin, être dans le monde des vivants avec tous les vivants sont l'essence de notre engagement.

### LE PROJET DE NOS ASSOCIATIONS POURSUIT UN DOUBLE OBJECTIF

- **Accompagner les personnes gravement malades** et/ou en fin de vie, leurs proches et ceux qui les soignent ;
- **Agir sur les mentalités** pour contribuer et faire évoluer le regard de notre société sur la maladie grave, le grand âge, la mort et le deuil.

### IL EXISTE DEUX GRANDES FÉDÉRATIONS DE BÉNÉVOLES D'ACCOMPAGNEMENT EN FRANCE

- **La Fédération JALMALV**, association loi 1901, créée en 1987, reconnue d'utilité publique en 1993 est la première fédération d'associations d'accompagnement à avoir reçu l'agrément de Représentant des Usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique ;

- **L'UNASP**, Union Nationale des Associations pour le développement des Soins Palliatifs, créée en 1991.

Les associations JALMALV regroupent des personnes issues de toute la société, soucieuses de développer une société plus humaine et plus solidaire. Les valeurs que nous partageons sont :

- La Dignité qui est inaliénable et inhérente à la personne humaine,
- Le Respect de la Vie, c'est la raison pour laquelle nous œuvrons au développement des soins palliatifs et de l'accompagnement,
- La Solidarité : le bénévole est un témoin de la société ; il établit un lien de solidarité avec la personne qu'il accompagne.

**Le bénévolat d'accompagnement** concerne les personnes fragilisées par le grand âge, la maladie grave, l'approche de la mort et le deuil. **Le bénévolat de structure** permet de faire fonctionner un secrétariat ou une comptabilité. **Le bénévolat dans la cité** permet d'organiser, d'animer des conférences, forums, salons, tables rondes, expositions, campagnes d'information.

Le bénévolat d'accompagnement est avant tout fondé sur une dimension relationnelle. Le bénévole est là, présent, disponible, à l'écoute, parfois pour briser la solitude de celui ou celle qui fait face à la maladie et à la mort. Il ne remplace pas les

soignants ni les proches de la personne malade. L'accompagnant est un témoin, un être humain qui exprime simplement sa solidarité avec un autre être humain, dans le respect des différences et du désir de celui qu'il accompagne. Grâce à des formations et des groupes de parole, le travail d'écoute est au centre de l'engagement des bénévoles d'accompagnement.

Le bénévolat dans la cité repose sur le témoignage : pouvoir parler des questions de la mort et de la fin de vie dans différents lieux d'intervention (café-philosophie, ciné-débat, collège ou lycée). Actuellement après avoir mené une campagne d'informations sur les droits des malades en fin de vie, JAMALV est en mesure d'informer un large public sur les « directives anticipées et la personne de confiance ». Elle dispose également de moyens particuliers spécialement adaptés aux enfants et aux adolescents touchés par un deuil. Aujourd'hui des équipes dédiées forment des personnels de l'enseignement pour les aider à aborder ces douloureuses questions.

### Plus d'infos...

- L'activité de l'association dans la Région Auvergne Rhône-Alpes est notable : onze associations sont investies sur le terrain. Pour les contacter n'hésitez à chercher l'association la plus proche de chez vous en consultant le site de notre fédération : <http://www.jalmalv-federation.fr>.



Cartooning for Peace regroupe une centaine de dessinateurs de presse du monde entier et propose une exposition itinérante de dessins de presse, cosignée entre autres par Mgen et Cartooning. Elle sensibilise de manière simple et efficace à des thématiques telles que le racisme, les enfants dans le conflit,

La Mgen 69 peut mettre à disposition des établissements scolaires, à titre gracieux,

l'exposition itinérante « Dessins pour la paix », accompagnée d'un dossier pédagogique.

Cette exposition est composée de onze panneaux au format 100 x 200 cm sur structure déroulante qui représentent les thèmes suivants :

Cartooning for peace ; Dessins de presse ; Dessins et religion ; Censure ; Rôle d'internet ; Racisme ; Proche-Orient ; Enfants dans les conflits ; Droits des femmes ; Sauvons la planète ; Peut-on rire de tout ?

Pour tout renseignement, contactez-nous à : [sd069-correspondants@mgen.fr](mailto:sd069-correspondants@mgen.fr)



# Prévention et dépistage des can



**En France, le taux de participation au dépistage du cancer du sein est de 51,8 %. C'est trop peu !**

**Si le taux de 70 % de femmes suivies était atteint, on aboutirait à faire baisser le taux de mortalité par cancer du sein, de 30 %.**

C'est ce que souhaite l'association Europa Donna<sup>(1)</sup> qui milite en France depuis 1998. Présente dans 47 pays européens, en relation étroite avec la Ligue nationale contre le cancer et le Ministère de la santé, cette association s'est donné pour but que toute femme ait un dépistage organisé et une prise en charge dans les traitements de qualité, quels que soient son pays et son lieu d'habitation. Elle mène des actions de sensibilisation et d'information par le biais de conférences, de participation à Octobre Rose, d'accompagnements divers et multiples au sein de rencontres variées : sur les marchés, au Café Donna<sup>(2)</sup>, lors de promenades culturelles, soins de socio-esthétique pour retrouver l'estime de soi, activité physique adaptée avec la Fédération Française de Gymnastique Volontaire et/ou Aviron et santé (Lyon)... Elle se fait l'écho du monde de la recherche scientifique et médicale, par le biais d'un bulletin de qualité adressé à ses adhérentes.

En France, on compte chaque année 54 062 nouveaux cancers du sein (chiffres 2015).

D'une manière générale, plus le cancer du sein est décelé et traité tôt, plus les chances de guérison sont grandes. Le cancer du sein est, en France, le cancer le plus fréquent chez la femme. Un cancer dépisté à un stade précoce est un cancer qui se soigne dans 9 cas sur 10 avec un traitement moins lourd.

Outre le dépistage organisé, l'association promeut la prévention du cancer du sein par l'activité physique, une bonne nutrition... tout ce qui peut concourir à se maintenir dans un état de bien-être physique, psychique et social pour nous rendre acteur de notre santé.

## L'AUTOPALPATION DES SEINS

L'autopalpation des seins est une méthode pour déceler des modifications au niveau des seins. Elle ne remplace toutefois ni l'examen par le gynécologue, ni la mammographie de dépistage. En cas de modifications du sein, il convient de consulter un médecin.

## FACTEURS DE RISQUES<sup>(3)</sup>

Certains facteurs de risques pour le cancer du sein dépendent des prédispositions personnelles ou de circonstances extérieures. D'autres facteurs de risques sont étroitement liés au mode de vie personnel. Il est possible de les éviter ou du moins les réduire.

On connaît un certain nombre de facteurs de risques du cancer du sein même s'il existe encore aujourd'hui des incertitudes quant à l'implication et au poids de plusieurs de ces facteurs.

Une personne qui possède un ou plusieurs facteurs de risques peut ne jamais développer de cancer.

Inversement, il est possible qu'une personne n'ayant aucun facteur de risques soit atteinte de ce cancer.

Outre le sexe (plus de 99 % des cancers touchent les femmes), les 4 principaux facteurs de risque sont :

- L'âge,
- Les antécédents personnels de cancer du sein,
- Les antécédents familiaux de cancer du sein,
- Les prédispositions génétiques au cancer du sein.

## LE DÉPISTAGE ORGANISÉ, POUR LES FEMMES DE 50 À 74 ANS (VOIR ENCADRÉ)

### La mammographie

La mammographie est à l'heure actuelle le meilleur moyen de dépistage du cancer du sein chez les femmes à partir de 50 ans, avant même qu'il ne se manifeste par des symptômes. Un cancer du sein peut se développer durant plusieurs années sans le moindre symptôme. Des études scientifiques montrent que, réalisé dans le cadre d'un programme soumis à un contrôle de la qualité, le dépistage par mammographie permet de diminuer la mortalité par cancer du sein.

Un programme de **dépistage organisé du cancer du sein** (Adémas<sup>(4)</sup>) a été mis en place sous l'impulsion du ministère de la Santé, avec l'Assurance Maladie, les Conseils départementaux et le soutien de la Ligue contre le Cancer<sup>(5)</sup>. Il s'inscrit dans le Plan Cancer. Il permet à toutes les femmes de 50 à 74 ans de bénéficier, tous les 2 ans, d'une mammographie gratuite, réalisée dans les meilleures conditions de qualité et de compétence des professionnels.



# cancers du sein

Essentiel, si les clichés ne présentent aucune anomalie et ils seront relus en deuxième lecture par un radiologue spécifiquement formé à cette relecture.

Ce dépistage organisé prévoit pour chaque femme une mammographie des deux seins, avec au moins deux clichés pour chacun (prise de vue avec deux angles différents), précédée d'un examen clinique des seins et d'un

questionnaire sur les antécédents personnels ou familiaux de maladies du sein.

Avant 50 ans, les femmes doivent, en fonction de leur histoire personnelle, se mettre d'accord avec leur médecin ou gynécologue sur la périodicité de la surveillance de leurs seins.

- 1- Europa Donna, délégation de Lyon, 162 avenue Lacassagne, 69003 : <http://www.europadonna.fr>, délégation Auvergne-Rhône-Alpes - Lyon 06 81 26 90 14
- 2 - Café Donna à Lyon, au Café du Rhône, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis du mois, de 15h à 17h
- 3 - Pour en savoir plus : <http://www.e-cancer.fr/cancerinfo/les-cancers/cancer-du-sein/les-facteurs-de-risque>
- 4 - Adémas [https://www.rhone.fr/solidarites/sante\\_publicque/prevention\\_cancer](https://www.rhone.fr/solidarites/sante_publicque/prevention_cancer)
- 5 - Brochure d'information de la Ligue Nationale contre le cancer - Institut National du CAncer (INCA) : <http://fr.calameo.com/read/004883533463dd3fc3dac>

TRANCHE D'ÂGE, SEXE ET CONTEXTE	DÉPISTAGE		RISQUES ET COMMENTAIRES
	ORGANISÉ	INDIVIDUEL	
J'ai moins de 30 ans			• Cas étudiés pour les femmes à très haut risque de mutation génétique
J'ai entre 30 et 49 ans		X	• Incidence du cancer faible • Pas de preuves de la diminution de la mortalité • Diagnostic difficile (faux positifs, densité des seins)
J'ai entre 50 et 74 ans	X	X	• Mammographie gratuite tous les 2 ans • Peut être complétée par un dépistage individuel à 12, 18 ou 24 mois • Dépistage individualisé en cas de cancers familiaux
J'ai plus de 74 ans		X	• Dépistage tous les 12, 18 ou 24 mois
J'ai des antécédents familiaux de cancer du sein	X	X	• Dépistage préconisé, même si le risque de survenue d'un cancer est faible (< 5%)
Je suis une femme à haut risque		X	• Cas d'irradiation, mutation génétique avérée ou nombre important d'antécédents familiaux de cancers du sein • Surveillance active annuelle • Pour les femmes à très haut risque : IRM + mammo
Je suis suivie pour un cancer du sein		X	• Suivi régulier classique même si cancer antérieur à 5 ans • Mammographie annuelle : seul examen minimum recommandé
J'ai déjà eu une biopsie du sein	X	X	• Si facteur de risques : dépistage individuel annuel
J'ai des seins denses	X	X	• Difficulté d'interprétation (effet masquant...). Si seins très denses, tendance vers une mammo annuelle
Je suis un homme			• Ne concerne que 1 % des cas

Le dépistage des cancers du sein : décider pour soi en connaissance de soi - Dr Jean Yves Seror, Les nouvelles d'Europa Donna, n°31, janvier 2017, p2-3.

## AGENDA PRÉVENTION

Des actions santé organisées pour vous, adhérents MGEN :

### ABORDEZ ET VIVEZ VOTRE RETRAITE EN FORME

▪ **Mardi 23 mai 2017 de 9h à 17h**

Les voiles du Grand Large, 81 rue Victor Hugo, 69330 Meyzieu

Public : adhérents à plus ou moins deux ans du passage à la retraite.

*Inscription obligatoire. Nombre de places limité à 20.*

Deux autres actions sur le bien vieillir sont également prévues à Lyon :

### CONFÉRENCE FAVORISER LE BIEN VIEILLIR

**Lundi 22 mai de 14h30 à 16h30**

Mutualité française Auvergne Rhône Alpes - 158 av. Thiers 69006 Lyon

Pour promouvoir un vieillissement en bonne santé, la recommandation est d'agir sur l'ensemble des déterminants individuels, sociaux et environnementaux. Lors de cette conférence, le Docteur Gasiot reprendra les thèmes de prévention importants pour le bien vieillir (alimentation, activité physique, mémoire, etc.) et répondra à vos questions.

*Inscription obligatoire. Nombre de places limité à 30.*

### ATELIER LUNDI SANTÉ

**Les 12, 19, 26 juin et 3 juillet de 9h30 à 11h30**

Mutualité française Auvergne-Rhône-Alpes 158 av. Thiers 69006 Lyon

Pendant un mois, chaque lundi sera consacré à une thématique de santé en lien avec le bien vieillir. L'alimentation, le bien-être, la mémoire et la prévention des chutes seront abordés de manière ludique avec des intervenants spécialisés.

### LA SANTÉ DES AIDANTS : PARLONS - EN !

**Lundi 12 juin**

Sur le territoire de l'Isère rhodanien, (la ville principale de ce territoire est Vienne, non loin de Lyon)

Théâtre-débat avec la Compagnie des Désaxés ([www.desaxestheatre.com/](http://www.desaxestheatre.com/)), saynètes sur mesure en lien avec le thème. Il sera animé par un psychologue, Arnaud Pirodon (<http://www.pirodon.pro/>).

Ce temps fort aura lieu le 12 juin, les ateliers seront déclinés sur septembre-octobre.

*Inscription obligatoire par mail : [contact\\_prevention@mfar.fr](mailto:contact_prevention@mfar.fr) (merci de préciser l'objet de l'action) par téléphone : 04 78 41 22 50*

# POUR LEUR SANTÉ, FAITES COMME SI ON ÉTAIT LÀ.

**PARCE QUE LA SANTÉ NE DOIT PAS  
ÊTRE UN SOUCI POUR LES JEUNES,  
MGEN CRÉE ÔJI.**

**PROFITEZ-EN, C'EST TOUT COMPRIS !**

Parce que la santé de vos enfants est essentielle, MGEN leur propose ÔJI, une offre santé complète. Et surtout, parce qu'il est jeune, **nous lui proposons des services spécifiques, adaptés à sa vie de jeune adulte.**

#### **Une couverture santé à prix jeune, valable à l'international**

- Protection santé adaptée et tiers-payant.
- Assistance 24H/24 et 7J/7 à l'étranger, y compris dans le cadre des études.
- Forfaits « Prévention » et « Se soigner autrement » : ostéopathie, contraception, diététicien...
- Bonus prévention : 50€ remboursés sur leur abonnement sportif par exemple.

#### **Des packs services qui rendent vraiment service au quotidien**

- Pack Urgences en cas d'accident ou d'immobilisation avec rapatriement médical et soutien psychologique.
- Pack Bien Démarrer pour gérer son budget et ses démarches, avec coach budget et conseils.
- Pack Mieux Informé pour rechercher des professionnels ou des conseils médicaux.

#### **L'appli ÔJI pour prendre en main sa santé 24H/24**

- KESAKO pour devenir incollable sur les questions du quotidien.
- Des services en ligne qui simplifient la vie comme par exemple la carte d'adhérent dématérialisée.

**ÔJI** par

**mgen** ★